



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 23 février 2007
N° CERTA-2007-AVI-100

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans IBM DB2

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-100>

Gestion du document

Référence	CERTA-2007-AVI-100
Titre	Vulnérabilité dans IBM DB2
Date de la première version	23 février 2007
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM JR25941
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Contournement de la politique de sécurité ;
- atteinte à l'intégrité des données.

2 Systèmes affectés

IBM DB2 pour Linux et UNIX versions 9.1 GA à 9.1 FP1.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans IBM DB2 permet à un utilisateur mal intentionné de contourner la politique de sécurité ou de porter atteinte aux données du système.

4 Description

Une vulnérabilité de nature non-précisée par l'éditeur dans IBM DB2 permet à un utilisateur distant ne disposant que des droits de consultation (*select*) de contourner la politique de sécurité du système de gestion de base de données et d'effectuer des requêtes de type *delete* ou *update*.

5 Solution

La version 9.1 FP2 de IBM DB2 corrige le problème. Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM swg1JR25941 du 22 février 2007 :
<http://www.1-ibm.com/support/docview.wss?uid=swg1JR25941>

Gestion détaillée du document

23 février 2007 version initiale.